



27 octobre 2008,
E. Woerth : « *une réforme
« emblématique »... qui doit
être achevée en 2012* »

Un peu plus d'un an après sa décision de fusion globale de la DGI et de la DGCP, M. Woerth se devait, après huit mois de silence, de rencontrer les Fédérations des Finances pour faire « un point d'étape » sur le calendrier de cette réforme qu'il considère « emblématique », mais qui pour les fédérations et leurs syndicats à la DGFIP est synonyme de grand « bazar »... et de nouvelles dégradations des conditions de vie au travail des agents. Ceux-ci sont, en effet, obligés de s'adapter aux inconséquences, à l'absence de lisibilité d'une réforme décidée par le Président sans aucune réflexion préalable et qui suscite aujourd'hui de nombreuses inquiétudes, interrogations, réactions, (voire nos précédents tracts et comptes rendus).

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor nous attendions enfin des réponses sur nos revendications réitérées lors des groupes de travail des 29 et 30 septembre dernier et lors de la réunion avec le DGFIP le 20 octobre.

- desserrement du calendrier
- mise en place et garantie de Statuts particuliers
- harmonisation indemnitaire immédiate ou pour le moins par pallier de 500 €
- élargissement des deux jours comptables à l'ensemble des agents de la DGFIP
- harmonisation et amélioration des « règles de vie » (temps de travail) pour l'ensemble des services
- l'emploi

Au-delà des mots pour rassurer.....

Dans le contexte actuel de crise financière, le Ministre a surtout trouvé une opportunité de s'adresser un message d'autosatisfaction et de tenter de rassurer.

Il a réaffirmé que la « fusion » se réalisait dans un périmètre maintenu, qui ne remettait pas en cause les missions voire les renforçait. Il en a profité, dans la suite logique des déclarations du Président et du Premier Ministre, pour fortement insister sur l'importance du rôle de l'Etat dans la période et plus particulièrement celui de la DGFIP au travers du financement et du suivi des collectivités locales.

Il a réaffirmé son attachement aux principes :

- de la séparation Ordonnateur/Comptable, garante de la sécurité des procédures comptables et financières,
- de garantie de l'autonomie du Contrôle Fiscal dans la lutte contre la fraude

Quelques annonces.....

Avec insistance nous avons réclamé l'engagement du Ministre sur le principe de statuts particuliers des cadres et agents de la DGFIP pour garantir la spécificité de leurs métiers.

Si le sort réservé aux nos° 1 et 2 des futures DLU est, au travers d'un corps particulier (et non d'un statut d'emploi), en voie de finalisation (on parle d'Administrateur Général des Finances Publiques), celui des 130 000 agents de la DGFIP sera débattu avec les organisations syndicales en début d'année 2009.

Cette annonce est importante dans la bouche du Ministre... de la Fonction Publique alors même que différents rapports et expertises prônent la mise en place de « filières métiers » et de « niveaux de rémunération » au sens très large (ministériel, voire interministériel...).

Sur le calendrier des réformes, en écho aux déclarations du Directeur Général de la DGFIP le 20 octobre dernier, le Ministre s'est déclaré très volontariste « elle doit être achevée en 2012 ». Il estime parfaitement tenable de boucler la quasi-totalité des SIP, GFU et autres DLU en 2009 et 2010.

L'année 2011 devrait permettre de régler les dernières difficultés (qu'il évalue dès aujourd'hui à 20%).

Le Ministre n'a pu s'empêcher de lister à nouveau toutes les mesures de son plan d'accompagnement social mis en œuvre dans la cadre de la fusion, quand bien même, s'il s'est fait voler la primeur de ce rappel par le message du Directeur Général paru sur intranet le 10 octobre.....

Il a dans sa première intervention, annoncé quelques décisions issues des réunions des 29 et 30 septembre dernier et qui traitaient principalement des règles de vie (horaires variables, ARTT, congés....) ainsi que de la mise en œuvre de l'harmonisation indemnitaire.

- Harmonisation Indemnitaires : si elle est confirmée par le ministre, il envisage de la faire sur trois ans par tiers du montant du différentiel obtenu après comparaison globale des rémunérations indemnitaires des agents.
- Journées Comptables : il ne comprend pas comment les «journées comptables» n'ont pas été supprimées lors des négociations sur la mise en œuvre des 35 heures ! Dès lors, il s'est déclaré très réfractaire à les maintenir, et encore plus à les étendre. Il veut donc se saisir de l'opération «Fusion» pour les enterrer définitivement. En réponse à nos multiples interventions, le ministre fait une partie du chemin (la moitié seulement !) comme il l'avait fait en décidant d'augmenter l'IMT pour tous : il «offre» une « autorisation d'absence exceptionnelle» à tous les agents des services fusionnés. Celle-ci devra être prise à l'occasion des ponts naturels obligatoires en lieu et place d'une journée de congé ou de récupération ARTT.
- Examen professionnel de B en A : initialement réservé aux Contrôleurs principaux, le Ministre ouvre le vivier aux Contrôleurs de 1^{ère} classe et aux Contrôleurs de 2^{ème} classe ayant atteint le 8^{ème} échelon. Il supprime également la possibilité pour le jury de détenir les fiches d'évaluation lors de l'épreuve orale mais maintient l'idée d'une période probatoire avant titularisation.

...l'Union SNUI-SUD Trésor exige toujours des gestes forts

La réaction de l'Union SNUI-SUD Trésor :

L'Union SNUI-SUD Trésor a fortement dénoncé :

- les risques encourus par un maintien coûte que coûte du calendrier accéléré de mise en place des SIP, des GFU et des DLU alors même qu'aucune réunion avec les organisations syndicales n'avait encore traité véritablement du sujet et que de nombreuses questions restaient en suspens..... Ceci est d'autant plus dommageable que l'aspect « conditions de vie au travail » (organisation des services, ergonomie, indicateurs.....) n'a pas encore été abordé au travers des sites préfigurateurs et donc encore moins pour les 264 SIP qui seront installés en 2009.
- Aucune leçon n'est tirée de la mise en place des SIE dans l'ex DGI...L'Union SNUI-SUD Trésor a également fermement condamné la velléité de construire des SIP de 70 agents....
- la mauvaise réponse apportée à l'élargissement des jours comptables à l'ensemble des agents... L'Union SNUI-SUD Trésor revendique l'attribution au minimum de deux jours comptables pour tous.
- Le fractionnement de l'harmonisation indemnitaire par tiers du différentiel. L'Union a revendiqué un seuil minimum de 500 euros par an ce qui permettrait de régler la situation des agents C en une année, des B en deux années et des Inspecteurs en trois années.
- L'absence de débat sur le volet emploi

Tout doit rester ouvert

Les réponses du ministre :

Après les interventions des organisations syndicales le Ministre a bâti son intervention en trois parties : les sujets dits « fermés », les sujets «pas très ouverts» et les sujets «plus ouverts»:

Les sujets « fermés » : il s'agit bien évidemment de celui des emplois et à ce titre il a déclaré qu'il s'inscrivait totalement (réforme ou pas) dans la politique de réduction des effectifs..... même s'il reconnaît que la DGFIP (et donc les agents) est soumise à beaucoup d'efforts.

Les sujets « pas très ouverts » : il cite à ce propos, «les jours comptables» et surtout le rythme de mise en œuvre de la réforme pour lui *«la nécessité c'est de l'accomplir assez vite,.... ça réussira si ça va vite».....*

Les sujets « plus ouverts » : il s'agit :

- de l'opération de fusion des statuts des agents de l'ex DGI et de l'ex DGCP et le maintien de statuts particuliers à la DGFIP,
- de l'harmonisation des régimes indemnitaires, il s'est déclaré prêt à regarder et à pousser le rythme pour les seuls agents de catégorie C ainsi qu'à un nouvel examen des régimes spéciaux (écoles, équipes de remplacement,...)
- du maintien d'une période probatoire pour les lauréats de l'examen professionnel de B en A,
- des conditions de vie au travail qui seront traitées comme il s'y était engagé, des réglages à apporter encore à l'harmonisation des règles de vie (horaires variables, ARTT,),
- la taille des futurs SIP dont le nombre de 70 agents constituent un plafond !

Face à la rigidité des déclarations du Ministre, l'Union SNUI-SUD Trésor a exigé qu'aucune décision définitive ne soit prise sur des sujets importants pour les agents ajoutant que ceux-ci devaient encore donner lieu à une expression et une prise en compte de leurs revendications.